

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**



Inondations du 1^{er} mai à Baie-Saint-Paul: État de situation 4 mois plus tard

Baie-Saint-Paul, le 7 septembre 2023 - La Ville de Baie-Saint-Paul présente un état de situation sur la phase de rétablissement faisant suite aux inondations du 1^{er} mai dernier.

Ainsi, après quatre mois, la situation se présente comme suit :

- . Sur 273 immeubles touchés (dont 89 commerces), 217 se sont inscrits au ministère de la Sécurité publique (MSP);
- . 150 ont reçu leur certificat de dommage;
- . 103 permis ont été délivrés pour 87 immeubles, incluant 5 demandes de permis de démolition.

Au chapitre des investissements, à ce jour, la Ville a dû investir 2,705 M\$ (incluant les mandats pour l'analyse des murs) en frais divers depuis le 1^{er} mai.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a confirmé, en juillet 2023, une aide financière de 917 320 \$ pour réaliser rapidement les travaux requis afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens et expertiser la structure du mur Est bordant la rivière du Gouffre, qui traverse le centre-ville de Baie-Saint-Paul. Les mandats ont été donnés aux firmes-conseils Gradian Expert-Conseil et CHG Groupe Conseil. Les études avancent bien. De l'enrochement a rapidement été fait dans l'ancien site du mur de la rue Ménard pour sécuriser le secteur et stabiliser son étanchéité.

Plusieurs ministères ont été sollicités dans le cadre de programmes normés; en voici quelques-uns :

- PAVL – Volet Rétablissement du ministère des Transports 2,160 M\$ pour le pavage du rang Saint-Placide-Sud;
- PRAFI – Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations du MAMH 3,3 M\$
- FAAC – Fonds d'atténuation et d'adaptation aux catastrophes du Gouvernement fédéral (infrastructure Canada) 19,5 M\$

La part d'aide des divers ministères pourrait s'élever à 75 % sur les dépenses jugées admissibles. Cependant, la Ville n'a pas encore reçu de confirmation.

Par ailleurs, les assurances de la Ville ont remboursé 102,000 \$ pour certains équipements de loisirs.

Baie-Saint-Paul a été fortement affectée par les pluies torrentielles de mai 2023 et se remet peu à peu de cette catastrophe. Elle commencera sous peu une planification intégrée des milieux de vie bâtis et des zones inondables avec la firme Vivre en Ville. Cette planification d'aménagement prendra en compte une multitude de préoccupations telles que la sécurité et la santé publique, la protection des milieux naturels, l'adaptation aux changements climatiques et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Suivez-nous sur



Ville de Baie-Saint-Paul
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
www.baiesaintpaul.com

[Afficher ce courriel dans votre navigateur](#)no-content
[Se désinscrire](#)